

ACTION 31 : Création d'un comité de pilotage « jeunes » au sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Date de création :
27/09/2017

Date de mise à jour :

AXE 3 : Promouvoir le développement durable auprès de la population

Objectif global 7: Éducation des plus jeunes au développement durable

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte et modérée)

Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	<input type="checkbox"/>
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	A ce jour, la commune de Sauvagnon ne possède pas de Conseil Municipal des jeunes. En parallèle, plusieurs types d'accueil pour les enfants existent sur le territoire : Temps d'Accueil Périscolaire (TAP), garderie scolaire, ALSH ...
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de pilotage agenda 21 de Sauvagnon souhaite mettre en place un comité de pilotage des enfants au sein de l'ALSH pour amener une certaine fraîcheur dans les propositions qu'ils pourraient faire au copil des adultes. La création de cette instance permettrait de faire participer les enfants et de les sensibiliser à la citoyenneté.
Moyens	Le copil jeunes ALSH s'intégrerait dans un projet plus global que l'on peut intituler «Sensibilisation à l'environnement». L'autonomie, les échanges intergénérationnels et le ludique seront particulièrement travaillés à travers ce projet pédagogique. Les parents ont été associés à cette démarche.

	<p>Un exemple : les parents et les enfants sont chargés de récupérer du bois pour réaliser la construction de jeux (babyfoot, flipper ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication • Travaux en groupe • Appréhension de l'objectif
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'enfants participant au comité de pilotage Nombre de réunions Évaluations formelles et informelles (retour des enfants et des parents). Rencontres avec le Conseil Municipal.</p>

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commission adéquate et directeur de l'ALSH.
Durée et/ou périodicité	Une année scolaire renouvelable.
Date de l'exécution effective	2018.
Partenaires et outils	Enfants de l'ALSH et leurs parents, animateurs de l'ALSH, la mairie.

Coût de l'action

Estimation du coût global	A voir en fonction de l'évolution du projet.
Coût pour la commune	
Aides et subventions	/